

## Devenir “Écocrèche” avec CERISE

S’inscrire dans le développement durable est un enjeu environnemental, sociétal et économique. CERISE est un organisme qui propose aux établissements d’accueil de jeunes enfants qui le souhaitent d’évoluer dans des pratiques écoresponsables, un accompagnement de leur projet avec la démarche “Éco-crèche”.

**Accompagner un enfant dans le monde de demain, c’est lui donner les clés qui lui permettront d’évoluer dans le respect de l’autre et de son environnement**

*In : Agir ensemble pour demain (DVD),  
Association Territoire en mer et productions Préparons demain  
www.lesproductionspreparonsdemain.com*

**L**e développement durable et l’impact environnemental de nos actes quotidiens sont des problématiques d’aujourd’hui. Il est donc important, pour les acteurs des établissements d’accueil de jeunes enfants (EAJE), de se saisir de cet enjeu sociétal pertinent qui, à terme, sera aussi un enjeu économique.

### Les enjeux globaux

Aujourd’hui, avoir une approche “écologique”, c’est-à-dire prenant en compte les recherches et les études sur les interactions entre les êtres vivants et leur environnement et l’impact des évolutions sur l’avenir, s’avère nécessaire.

Le développement durable (ou développement soutenable - *Sustainable development* en anglais) est une façon de concevoir un développement économique, respectueux de l’intérêt collectif et visant à allier le développement équitable des sociétés et la protection de l’environnement.

Face à la crise écologique et sociale qui se manifeste désormais de manière mondialisée, le développement durable est une réponse de tous les acteurs (États, acteurs économiques, société civile) pour reconsidérer la croissance économique à l’échelle mondiale et prendre également en compte les aspects environnementaux et sociaux du développement. Ainsi, nous avons le droit d’utiliser les ressources de la Terre, mais aussi le devoir d’en assurer la pérennité pour les générations futures : « *nous n’héritons pas de la terre de nos parents, mais nous l’empruntons à nos enfants* » citait Antoine de Saint-Exupéry<sup>1</sup>.

Chaque humain a le même droit aux ressources de la Terre (principe de destination universelle des biens) : « *Si tous les habitants de la planète consommaient comme un Français, il faudrait trois planètes Terre pour subvenir à nos besoins...* »<sup>2</sup>

**Tous les secteurs d’activités sont concernés par le développement durable.**

### Les enjeux éducatifs

Dans les lieux d’accueil de la petite enfance, les enjeux éducatifs sont forcément traversés par l’évolution des demandes et attentes des parents d’aujourd’hui, fréquemment conscients de l’impact des gestes quotidiens sur l’environnement, et de professionnels convaincus, souhaitant faire évoluer les pratiques de l’équipe.

Les professionnels des EAJE sont questionnés par ces évolutions qui requièrent des changements de pratiques. Il semble évident que, si certains problèmes ont des solutions techniques suffisamment claires pour être traitées, il n’en est pas de même pour d’autres et cela, d’autant plus, qu’il faut aborder l’évolution des comportements de professionnels et, par ricochet, des parents et des enfants.

**Avoir des pratiques plus respectueuses de l’environnement** devient donc un élément important des projets d’établissement des EAJE, et plus particulièrement là où la construction a été conçue pour répondre aux normes HQE (haute qualité environnementale).

### Qu’est ce qu’une “Éco-crèche” pour CERISE ?

Le terme “Éco-crèche” est né d’une réflexion sur les pratiques quotidiennes, des structures d’accueil Petite Enfance souhaitant contribuer au respect de l’enfant et de son environnement. Ce travail s’est déroulé de 2005 à 2008, au cours du programme européen “Equal-Marguerite” en régions Bretagne et Pays-de-Loire, en s’appuyant sur le volontariat de deux puis quatre établissements. À l’issue de ce programme, l’essaimage de la démarche “Éco-crèche” a été réalisé par la SCIC CERISE, issue du partenariat des acteurs du programme Equal-Marguerite. CERISE (Compétences de l’Économie sociale en Réseau pour des Innovations et des Services à l’enfance avec les Entreprises) est

une coopérative conseil qui accompagne les entreprises et les collectivités territoriales dans leurs projets de service d'accueil à l'enfance adaptés à leur contexte.

Une Éco-crèche est donc une structure d'accueil de la petite enfance qui s'engage, ou qui souhaite s'engager, dans une démarche de développement durable, respectueuse de l'environnement et de l'avenir des enfants. Cela lui permet d'entrer dans une dynamique de changement des pratiques au niveau environnemental, en prenant le temps d'analyser les pratiques du lieu d'accueil avec les professionnels, les parents, les gestionnaires et en échangeant avec d'autres établissements.

## S'engager dans une démarche "Éco-crèche"

Partant du principe que tout changement de comportement génère des freins, l'approche que développe CERISE consiste en un diagnostic partagé. La démarche se fonde sur le volontariat des différents acteurs-utilisateurs. Elle s'est révélée pertinente et efficace, pour accompagner au changement.

En effet, il est difficile de prendre du recul sur ses gestes quotidiens et leurs conséquences ; l'autodiagnostic est alors un outil qui facilite la prise de conscience, l'analyse du fonctionnement et l'aide à la formulation de propositions d'actions concrètes, pour s'engager dans le respect de l'environnement local.

La démarche "Éco-crèche" est une démarche engagée par des professionnels et des parents, qui va s'inscrire dans une optique d'amélioration de l'accueil et de respect de l'environnement, et qui pourra prendre toute sa place dans le projet éducatif de la structure. S'y engager, c'est aussi prendre en compte les attentes de parents engagés et sensibiliser tous les parents aux pratiques écoresponsables, qu'ils pourront, s'ils le souhaitent, appliquer dans leur quotidien.

Une crèche peut devenir "Éco-crèche" en commençant un travail de réflexion sur les pratiques écoresponsables (auto-diagnostic partagé), au sein de l'équipe et avec les parents, mais également avec des partenaires locaux. Les questions proposées facilitent la prise de conscience des impacts environnementaux liés au fonctionnement de la structure sur une année : les déchets, la consommation d'eau, d'électricité...

La réflexion porte ensuite sur les actions permettant de diminuer l'impact négatif de la structure, sur l'environnement. Ces actions se déclinent à partir de plusieurs thématiques présentées dans des fiches actions : eau, électricité, déchets, alimentation, solidarité...

Il est souvent possible de faire évoluer les pratiques par des actions simples, réalisables à court terme, par exemple :

- achat de produits d'entretien respectueux de l'environnement,
- utilisation de gants de toilette au lieu de lingettes jetables,

## Être "Éco-crèche" avec CERISE

CERISE accompagne les structures Petite Enfance pour :

- sensibiliser par le biais de tables rondes/conférences/forums, ou formations ;
- devenir "site pilote" ;
- faire réseau, avec l'organisation de rencontres/échanges une fois par an, ou le développement des actions collectives (groupement d'achats, échanges de pratiques, site internet...).

Cette action s'inscrit au sein du projet de l'établissement dans une démarche de partenariat avec d'autres crèches, elle se fonde sur l'expérience de terrain, l'exemplarité, et la reproductibilité. Elle développe le partenariat entre les structures et les sites pilotes, comme moteur de la démarche de développement durable sur le territoire.

Pour faire évoluer ses pratiques dans un objectif écoresponsable, CERISE propose une formation de sensibilisation et d'application des principes en trois étapes :

- Jour 1 : comprendre
  - développement durable : de quoi parle-t-on ?
  - points de repère, où en est-on dans nos pratiques, nos motivations ?
  - comment réaliser un autodiagnostic ?
  - méthode et outils pour réaliser un état des lieux des impacts environnementaux, sociaux et économiques des pratiques de la structure
- Jour 2 (consécutif) : prendre conscience et s'engager
  - présentation de la charte d'engagement et des fiches techniques sur chaque point d'engagement.
  - à partir de l'auto diagnostic, comment faire le choix d'actions prioritaires ?
  - comment associer toutes les parties prenantes ? Comment associer l'équipe, les parents, les enfants à la sensibilisation et aux changements de pratiques ?
- Jour 3 (à distance des deux premiers) : inscrire les nouvelles pratiques dans le projet
  - savoir s'appuyer sur des points de méthode pour ancrer un projet, une action ;
  - identifier les éléments d'un projet et connaître les instances de décision et d'organisation d'un lieu d'accueil ;
  - savoir s'appuyer sur les outils de pilotage de l'établissement : projet social, projet éducatif pédagogique, et règlement de fonctionnement, pour y inscrire durablement intentions et pratiques.

- tri des déchets et compostage des déchets organiques,
- réduction des déchets liés aux emballages : achat en vrac et en grande quantité,
- alimentation biologique, producteurs locaux, produits de saison...
- utilisation de couches lavables, ce qui permet de réduire significativement les déchets.

La sensibilisation prend également toute sa place auprès des enfants, futurs citoyens de la planète. Finalement, c'est un projet rassemblant professionnels, parents et enfants.

La signature de la charte d'engagement "Éco-crèche" est l'occasion de mener, pour chaque structure intéressée, un travail partenarial autour des 10 points d'engagement inscrits dans la charte.

C'est aussi l'occasion d'échanges d'expériences avec d'autres établissements qui se sont déjà engagés sur ce champ du développement durable.

C'est ainsi que se développe le réseau des Éco-crèches dans lequel des structures d'accueil de la petite enfance se rassemblent autour de valeurs communes inscrites dans la charte des Éco-crèches. ●

**Hervelyne Guilloux**

*Chargée de mission développement durable*

**Françoise Giret**

*professionnelle de la petite enfance*

*coopératrices associées de CERISE, Rennes*

*info@cerise.coop, f.giret@cerise.coop*

### Pour en savoir plus

[www.equal-marguerite.com](http://www.equal-marguerite.com)  
[www.cerise.coop](http://www.cerise.coop)  
[www.acepp16.fr](http://www.acepp16.fr)

### Notes

1. Proverbe africain, cité par Antoine de Saint-Exupéry, in *Terre des hommes*, 1939.
2. Source : Rapport Planète Vivante 2006.

## Les pionniers de la démarche “Éco-crèche”

Pour démarrer, la démarche “Éco-crèche” s’est appuyée sur deux structures pionnières en Bretagne. Toutes deux, l’une en milieu rural, l’autre en milieu urbain, sont le fruit de longues réflexions et de partages entre partenaires locaux, professionnels et parents sur les pratiques écoresponsables. Puis le projet a essaimé et a abouti à la constitution d’un réseau “Éco-crèche”.

L’expérimentation Equal-Marguerite, portée par la Conférence des villes de Bretagne (association d’élus), s’est appuyée sur des “sites pilotes”, c’est-à-dire des établissements d’accueil de jeunes enfants (EAJE) volontaires pour co-construire, avec la chargée de mission, une démarche d’appropriation de réflexions et d’actions. Ainsi, CERISE a porté deux projets pilotes de structures associatives de démarche écoresponsable. Les réflexions ont porté sur des champs d’action précis, comme celui de la solidarité, puis ont permis d’aborder d’autres notions comme la réduction des déchets.

### Le multi-accueil associatif à gestion parentale La Galipette

Le multi-accueil associatif à gestion parentale, La Galipette, situé dans la Maison de l’enfance (bâtiment HQE) de la Communauté de communes du Poher (Carhaix, 29) a construit un projet ambitieux, mûrement réfléchi. Cette maison de l’enfance a nécessité une longue maturation (premières réflexions en 1999, ouverture de la structure en 2005) et une contribution de tous les acteurs concernés pour parvenir à ce qu’elle est aujourd’hui : un équipement structurant pour ce territoire rural du Kreiz Breizh-Centre Bretagne.

C’est donc tout naturellement que dès 2006, après une année de fonctionnement dans les nouveaux locaux, l’envie d’aller plus loin dans les éco-pratiques mobilise professionnel(le)s et parents pour s’associer à la démarche expérimentale proposée par Hervelyne Guilloux, chargée de mission pour la Conférence des villes de Bretagne, dans le cadre du programme Equal-Marguerite.

### Développer les pratiques écoresponsables

Le projet initial de l’établissement intégrait une réflexion sur les économies d’énergie, l’alimentation avec repas élaborés sur place, à partir de produits locaux et biologiques, le tri des déchets... toutefois la notion de réduction des déchets n’avait pas été envisagée.

C’est donc sur ce point particulier qu’a porté la recherche de nouvelles pratiques, avec une vigilance particulière au fait

d’avancer avec toutes les parties prenantes, et donc à se donner le temps nécessaire pour bien avancer ensemble. Aujourd’hui, l’utilisation de couches lavables pour l’ensemble des enfants n’est plus un sujet d’étonnement, mais une pratique inscrite dans le projet de la structure.

### Une culture partagée

À noter également la démarche sur la qualité de l’alimentation, l’éducation au goût et l’éveil à l’environnement, inscrits dans le projet éducatif et mis en actions notamment par l’activité jardin. Malika,



éducatrice de jeunes enfants, mène ce projet avec les enfants et les parents qui ont construit la serre.

Cela nécessite également un travail d’équipe entre Malika et Patricia, la cuisinière, pour préparer la journée mensuelle de repas plateau/libre-service, élaboré en atelier cuisine avec les enfants. Le coup de main des parents est indispensable pour une bonne réalisation de cette action, très prisée par les enfants ! C’est un temps hautement éducatif et convivial. Manger bio, préparer les repas sur place, c’est possible ! Les services vétérinaires ont validé les pratiques de l’établissement, un livret “mode d’emploi” pour l’élaboration des repas a été rédigé et, dans l’équipe, deux personnes ont suivi une formation leur permettant d’éventuellement remplacer la cuisinière en cas d’indisponibilité soudaine.

Et toujours de nouveaux projets sont en recherche, par exemple celui de fabriquer les produits d’entretien...

Interrogées par CERISE, aujourd’hui, en 2011, Maryline Mercet, directrice, Laure Direr, directrice adjointe, et Estelle Cueff, puéricultrice membre de l’équipe et responsable d’un travail sur l’équilibre alimentaire, témoignent : « *Un mode de fonctionnement basé sur une éthique qui vise à associer les familles à l’action des professionnels, le respect de la dignité, de l’intégrité, de la vie privée, de l’intimité et de la sécurité de chacune des personnes accueillies, sont au cœur de notre démarche d’accueillant.*

*En plaçant l'humain au cœur de nos préoccupations nous nous situons dans le domaine de l'écocitoyenneté.*

*Donc, pour résumer, il nous semble important de définir ensemble (parents, professionnels), un projet global de qualité qui va regrouper les différentes valeurs reconnues par tous. Pour nous, respect de chacun, solidarité, citoyenneté et démocratie, nous paraissent être les plus importantes. C'est pourquoi, rien ne se fait sans la participation et l'engagement de chacun, parents et professionnels, que les choses se construisent ensemble et petit à petit, la communication sous toutes ses formes étant un outil essentiel impliquant la coopération pour avancer.*

*Des temps prévus pour l'évaluation et l'analyse doivent ensuite permettre d'ajuster pour aller encore plus loin ensemble afin d'approcher toujours plus nos idéaux associatifs. »*

## Calais, une crèche interentreprise et intercommunale en milieu urbain

Calais est une crèche interentreprises et intercommunale implantée à Cesson-Sévigné, gérée par l'association ParenBouge<sup>1</sup> à Rennes (35).

### Un projet associatif

Née de la volonté de mener une démarche nouvelle pour prendre en compte les évolutions sociétales, dans le respect de tous, enfants, parents et professionnels, l'association ParenBouge (créée en 2001), a pour objectifs :

- tout d'abord, de répondre aux besoins d'accueil non satisfaits des parents ;
  - de favoriser la création et la gestion de services et équipements d'accueil de jeunes enfants, en veillant à la qualité de leurs projets sociaux et de leurs projets éducatifs ;
  - de participer, avec les familles, aux initiatives, services et activités qui contribuent à l'articulation des temps professionnels, parentaux et sociaux
- mais aussi de :

- renforcer le lien social dans les quartiers, les solidarités, l'égalité homme-femme, la parentalité et la citoyenneté ;
- de permettre aux parents d'agir concrètement sur leur quotidien et celui de leur enfant, de rencontrer d'autres parents, d'échanger : réaliser, coordonner ou soutenir toute autre action d'intérêt éducatif et parental, en liaison avec différents partenaires.

Dès son ouverture, en 2004, la crèche a été sensible au respect de l'environnement à travers, notamment, la mise en place de repas élaborés avec des produits issus de l'agriculture biologique. Puis, l'association ParenBouge étant engagée dans l'ensemble du programme Equal-Marguerite, la crèche Calais a choisi de s'engager dans une démarche écoresponsable.



À la crèche associative Calais, les couches lavables ont été testées.

À travers l'autodiagnostic réalisé avec l'ensemble de l'équipe, la prise de conscience de l'impact écologique du fonctionnement de la crèche a été le moteur pour programmer des actions nouvelles, travaillées avec l'équipe et présentées dans des fiches actions, par exemple :

- privilégier une alimentation à partir de produits biologiques ou issus de l'agriculture raisonnée au niveau local. Démarche mutualisée avec une halte-garderie gérée par la même association. Un partenariat intéressant a été tissé entre l'équipe et un jardin d'insertion fournissant des légumes biologiques et de saison, pour mener l'animation d'un atelier "potager" avec les enfants. Le choix de valoriser l'économie sociale et solidaire au niveau local fait partie de la démarche "Éco-crèche" ;
- économiser l'eau. Cela passe par plusieurs actions comme marquer les chasses d'eau des enfants pour sensibiliser le groupe des grands, éviter toute surconsommation d'eau en cuisine ou lors du lavage des mains ;
- utiliser des produits d'entretiens respectueux de l'environnement ;
- trier les déchets, réduire les emballages ;
- et réfléchir à l'utilisation de couches lavables, suite à la prise de conscience que ces déchets ont un impact important sur l'environnement.

### Un travail sur le long terme

Après un travail de réflexion avec les parents et l'équipe sur l'utilisation des couches lavables, une période de tests a été réalisée entre 2006 et 2009. Ce projet est actuellement en sommeil car le bâtiment est en phase de rénovation et d'agrandissement.

Interrogé par CERISE, en 2010, Marc Deniau, directeur de la structure lors du démarrage de la démarche





Les déplacements réduisant les émissions de CO<sub>2</sub> (vélo avec mise à disposition d'un local pour les abriter, transport en commun ou covoiturage) sont encouragés.

Éco-crèche, soulignait l'importance des temps de mutualisation entre les structures, notamment à l'occasion des rencontres/échanges qui se sont déroulées en 2006 et 2007. Il notait également l'importance d'un accompagnement dans cette démarche afin de lever certains freins et d'apporter des outils.

Aujourd'hui, en 2011, Véronique Jan, éducatrice, rapporte que l'actualité de la structure (travaux, agrandissement) mobilise toute l'énergie de l'équipe ; toutefois, penser les actions en fonction du prisme du développement durable est bien inscrit dans les pratiques puisque, à l'occasion des travaux, l'équipe est attentive aux étiquettes des produits, les robinets seront équipés de "mousseurs" pour diminuer la consommation d'eau, des détecteurs de lumière seront installés...

### À la conquête d'autres initiatives

Suite à l'accompagnement des pionniers, CERISE a proposé un essaimage de la démarche "Éco-crèche" sous forme d'un accompagnement/formation. Ainsi, le réseau ACEPP16 (Association des Collectifs Enfants, Parents, Professionnels de Charente) s'est saisi de cette opportunité pour enclencher une démarche de sensibilisation et d'accompagnement avec l'appui de CERISE (Hervelyne Guilloux).

### Le réseau "Éco-crèche" en Charente

En novembre 2009, ont été organisées, à Angoulême, par Acepp16 les premières journées Éco-crèche en Charente. Il s'agissait d'un temps d'information et de présentation de la démarche "Éco-crèche" par CERISE, avec le témoignage d'actions du CODES 16 (Comité départemental d'éducation pour la santé de la Charente), du conseil général et l'engagement de deux sites pilotes dans la réalisation d'un autodiagnostic.

En 2010, des temps de rencontre/échanges organisés par Acepp16 et une formation animée par CERISE ont permis d'organiser en octobre une "semaine des Éco-crèches", avec signature officialisée de la charte d'engagement par les lieux d'accueil<sup>2</sup>.

Le réseau des "Éco-crèches" en Charente permet de développer des objectifs communs grâce à un travail durable entre professionnels, parents, gestionnaires et élus d'une même structure, partageant les valeurs inscrites dans la charte d'engagement des "Éco-crèches". Il permet de développer des rencontres, de créer des liens entre les différentes structures pour échanger les expériences et les connaissances. C'est par une mutualisation des compétences, par un échange d'expériences et de réflexions, et par la construction d'outils communs qu'un réseau peut petit à petit voir le jour.

Le réseau va permettre de valoriser chaque action écoresponsable développée par les équipes de chaque lieu d'accueil.

### Modalités de coopération et de fonctionnement

Le réseau Éco-crèches fonctionne sur un principe fédérateur : la coopération. Les différents acteurs qui constituent le réseau travaillent ensemble, dans un esprit d'intérêt général, pour se sensibiliser à une démarche globale écoresponsable.

Afin de concilier pratiques écoresponsables et réglementation, le réseau veille à s'appuyer sur des actions déjà mises en place par d'autres réseaux et travailler avec les partenaires concernés (la Protection maternelle et infantile, Direction des services vétérinaires, etc.) du département, pour que ces nouvelles pratiques soient conformes, c'est-à-dire ne mettent pas en danger la santé des enfants ou des adultes.

Le réseau Éco-crèches propose : des temps réguliers d'échanges d'expériences et de rencontres et des temps de formation, des actions ponctuelles pour l'organisation d'événements médiatiques.

Aujourd'hui, le réseau comprend quatre structures : la Coopé des P'tits B (haltes-garderies et crèche intercommunales) à Barbezieux, Câlin-Malin (crèche associative à gestion parentale), à Blanzac et, plus récemment, la cabane des chats Zailés (microcrèche) à Chazelles et la Crèche municipale de la Grande-Garenne, à Angoulême.

Le réseau des "Éco-crèches" travaille actuellement à une réflexion de démarche d'écopratiques pour les accueils de loisirs, notamment petite enfance.

### Des actions qui se concrétisent dans les EAJE d'une communauté de communes

La communauté de communes du Pays de Redon a la caractéristique de regrouper 24 communes situées à la

jonction de trois départements (Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique) et de deux régions (Bretagne et Pays-de-Loire).

Suite à un diagnostic réalisé en 2004, sur l'offre d'accueil Petite Enfance du territoire, cette communauté de communes a pris, en 2007, la compétence dans le domaine de l'accueil des enfants de 0 à 4 ans. Après avoir repris la gestion du multi-accueil de 15 places à Saint-Nicolas-de-Redon (44), la communauté de communes a décidé de créer un multi-accueil de 40 places, en Zone Nord Redon (35).

Les élus ont fait le choix de s'engager dans une démarche de développement durable : construction d'un bâtiment HQE, panneaux photovoltaïques, économie d'énergie, utilisation de couches lavables, approvisionnement en produits locaux, services répartis sur le territoire...

La Barbotine a ouvert ses portes en 2010, le développement de l'offre d'accueil sur le territoire doit se compléter par la création de deux autres établissements de 18 places.

Actuellement, 27 agents travaillent dans le service Petite Enfance. À la demande de ce service, CERISE va animer un temps de formation pour l'ensemble des agents afin que la pratique des écogestes, engagement choisi, soit moteur du projet éducatif et pédagogique des établissements, mais aussi de constituer un réseau territorial d'"éco-crèches". D'autres réseaux sont en projet : en Finistère, en région Nord-Pas-de-Calais, par exemple. ●

**Hervelyne Guilloux**

*Chargée de mission développement durable*

**Françoise Giret**

*professionnelle de la petite enfance*

*coopératrices associées de CERISE, Rennes*

*info@cerise.coop, f.giret@cerise.coop*

#### Notes

1. <http://parenbouge.free.fr/association.html>
2. [www.acepp16.fr/le-reseau-eco-creches/les-actions](http://www.acepp16.fr/le-reseau-eco-creches/les-actions)

## L'usage des couches lavables en crèche : utopie ou projet réalisable ?

**Le retour aux couches lavables fait polémique mais il intéresse les professionnels de crèches tant pour leur bénéfice écologique qu'économique.**

**S'**il y a quelque temps on se posait encore la question de l'intérêt d'un "retour" aux couches lavables sur le plan écologique et pour la santé des enfants, la question paraît être tranchée en défaveur des couches jetables. En effet, différentes études internationales montrent très clairement l'intérêt pour la planète de ces couches ultramodernes et qui n'ont plus rien à voir avec les langes de nos mères. Il est même presque à la mode d'habiller ses enfants avec d'irrésistibles couches lavables très "grande couture" assorties à la petite jupe.

Pourtant, parler de l'usage de couches lavables pour les plus petits reste, encore aujourd'hui, en France, comme n'importe où en Europe, un sujet polémique qui engendre une suspicion irraisonnée pour la plupart des parents mais aussi pour les différents métiers de la petite enfance.

### Des changes qui coûtent à l'environnement

Les couches jetables posent des problèmes sur le plan environnemental, tant au niveau de leur fabrication que de leur traitement après utilisation.

Les textiles sanitaires représentent environ 38 kg/habitant/an de déchets domestiques et les couches jetables à elles seules en constituent environ 20 kg/habitant/an. Chaque enfant produit à lui seul environ une tonne de déchets entre sa naissance et 2 ans et demi (âge moyen de la propreté), soit environ 400 kg/bébé/an.

De plus, les couches jetables produisent 60 fois plus de déchets solides que les couches en tissu. Elles nécessitent 3,5 fois plus d'énergie, 2,3 fois plus d'eau, 8,3 fois plus de matières premières non renouvelables et 90 fois plus de matières renouvelables pour leur fabrication. Il faut en moyenne 4 arbres et demi pour fabriquer les couches d'un seul

© Fotolia.com/margouillat photo



## Le coût des couches jetables

Un bébé engendre près de 5 000 changes jusqu'à ses deux ans et demi. Cela représente un coût de couches jetables d'environ 1 250 € par enfant, auquel il faut ajouter le prix nécessaire à leur élimination.

enfant. Les arbres utilisés pour la production de ces couches proviennent généralement de monocultures, avec toutes les incidences connues sur l'écosystème forestier local. Les couches jetables nécessitent également l'apport de chlore pour le blanchiment de la pâte à bois. Enfin, il convient d'ajouter les coûts environnementaux liés à la distribution des couches, essentiellement fabriquées aux États-Unis, vers les détaillants du monde entier.

## Des couches lavables modernes, faciles et pratiques

Le principe des couches lavables modernes est simple, c'est leur image qui est archaïque. Aujourd'hui, les couches lavables sont très faciles à utiliser. La différence essentielle avec les couches jetables réside dans le fait qu'il suffit de les laver pour les réutiliser et ainsi faire une économie substantielle. Elles peuvent être lavées avec le reste du linge et être séchées en machine ce qui en fait un outil tout à fait compatible avec une vie professionnelle active<sup>1</sup>. Le système de couche le plus utilisé est fait de matières naturelles douces, confortables et agréables à porter (coton bio ou non, chanvre, bambou), pareil à un vêtement préformé et simple à mettre, il ne contient pas d'additifs chimiques.

Les couches lavables se ferment par Velcro® ou boutons-pression et possèdent des élastiques aux cuisses et à la taille. Elles sont très absorbantes, leur capacité d'absorption variant selon les modèles qui peuvent s'adapter à chaque bébé et aux besoins de chaque famille et de chaque crèche.

Des feuillets de cellulose biodégradables glissés dans le fond de la couche permettent de récupérer les selles et de les jeter aux toilettes. Une culotte de protection imperméable et respirante se met au-dessus de la couche à laquelle on peut éventuellement ajouter une double couche pour une plus grande absorption.

## Des couches lavables... plus durables et plus économiques

Le recours aux couches lavables permet d'économiser des matières premières et de réduire les quantités de déchets produites. L'impact écologique lié à l'utilisation des couches lavables par rapport aux couches jetables est donc moindre même en tenant compte des dépenses énergétiques et en eau nécessaires à leur entretien.

Bien qu'il existe diverses marques et prix sur le marché, en considérant l'achat des couches, des culottes de protection, accessoires et le coût de lavage (eau, électricité et produits) pendant deux ans et demie, les coûts peuvent

être estimés comme à environ 800 €, soit une économie de près de 450 € pour un seul enfant par rapport aux couches jetables.

Si l'investissement au départ est plus important, il est possible de s'équiper au fur et à mesure. De plus, les couches lavables pouvant s'utiliser pour plusieurs enfants, les coûts peuvent encore être réduits.

De par sa composition et ses caractéristiques, la couche lavable constitue donc une solution plus économique, plus durable, plus saine, tout en étant pratique et confortable.

## Des crèches qui adoptent l'usage des couches lavables modernes

Bien que la plupart des crèches en France n'utilisent pas de couches lavables, de plus en plus de parents et de personnel de crèches se posent aujourd'hui des questions sur ces sujets. Certaines crèches s'informent et se forment à l'introduction progressive de couches lavables dans leur métier. D'autres utilisent les services de location et de lavage de couches, ce qui leur facilite grandement le travail.

De nombreuses crèches ont dépassé l'étape du questionnement et en utilisent quotidiennement comme par exemple à Angers (49), à Nantes (44) et même en Île-de-France<sup>2</sup>. Loin d'être une utopie, ces nouvelles pratiques dans les crèches sont souvent promues et soutenues par les pouvoirs publics tels que les communes, les départements (conseil général de l'Essonne), les régions et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

À titre d'exemple, la ville de Vienne, en Autriche, a couplé la valeur écologique de la couche lavable à la dimension "économie sociale et solidaire" de la création d'emploi par l'insertion. Ce qui a abouti à la généralisation des couches lavables dans les toutes crèches viennoises et à la création d'emplois durables.

Au Canada, en Belgique ou encore en Allemagne, des aides directes sont accordées, par l'état ou les communes, aux jeunes parents qui font le choix des lavables.

Alors, pourquoi ne pas essayer ? Si cela a été possible pour des crèches d'en introduire et d'en utiliser au quotidien, il y a de forte chance que cela pourrait bien fonctionner dans votre crèche. ●

Jean-Marie Savino

formateur couches lavables

[www.jmsavino.eu](http://www.jmsavino.eu)

### Notes

1. Voir vidéo de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). [www.ademe.fr/alsace/projets-DR/pages-infos.html](http://www.ademe.fr/alsace/projets-DR/pages-infos.html)
2. Voir vidéos [www.jmsavino.eu/Region-Ile-de-France.html](http://www.jmsavino.eu/Region-Ile-de-France.html)